

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 49

**Artikel:** Partie gagnée  
**Autor:** J.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217622>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1923 recevront

**GRATUITEMENT**

le CONTEUR VAUDOIS dès ce jour à la fin de l'année courante.

S'adresser à l'administration, Pré-du-Marché, 9, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE...

et la route s'éclaira aux yeux de ceux qui la cherchait...

Et nous voici déjà, Voisine, à la veille de Noël! C'est à se demander si les petites bougies de l'arbre, les claires petites lumières de l'an passé se sont éteintes! Voyez, la montagne est blanche à l'horizon et vieux Hiver, roide de gel et soufflant la bise, a dévasté le jardin. Une touffe de gui, la dernière échappée à la rafale, demeure entre les branches basses du prunier. Cueillez-la, Voisine, et la suspendez à la porte. On dit que cela porte bonheur, et ne faut-il pas que la maison soit joyeuse et parée, demain, quand les cloches sonneront pour le grand anniversaire. Il y aura le doux récit de la Nativité, les cantiques, l'Étoile; il y aura les rites graves et naïfs qui s'accomplissent d'année en année, pareils et divers, nécessaires, quoi qu'on en dise, pour satisfaire un peu votre besoin, très humain, de rendre nos croyances tangibles... de réaliser jusqu'à l'irréalisable!... Des prières confiantes s'enclent sous le porche de l'église, un sapin de la forêt qu'on revêt de chaînes de perles et de brillantes lumières: des images, Voisine, que tout cela! des gestes vains peut-être, mais qu'il faut faire puisqu'ils mettent de la joie, tant de joie dans les yeux des enfants, et que nous-mêmes, les grands, les vieux, nous y trouvons de la douceur — pourquoi nous en défendre! — quand ce ne serait que celle qui vient du plaisir des autres. Car, vous savez bien, Voisine, qu'il est plus facile qu'on ne croit, de faire plaisir. C'est bien moins la valeur d'un cadeau qui en fait le prix, que le soin qu'on met à le choisir, et peut-être ne sommes-nous pas assez simples dans les présents que souvent nous échangeons selon la mode du jour plus que selon nos moyens! Si vous saviez comme une visite faite au bon moment, un bibelot, une fleur qu'on apporte dans un soir soucieux, un regard qui en comprend un autre, peuvent être de merveilleux et rares

présents! Songez-y, Voisine, en cette fin d'année, amère et douce tout à la fois, et que le Noël de demain ait du moins la sérénité qui ne coûte rien... rien qu'un peu de bon vouloir, et beaucoup de bonté!

L'Effeuilleuse.



ONCOR LA VOTA DE DEMEINDZE

Sti coup, l'affère lài è et ellia Nitiativa que lài desant populaire l'a reçu onn' épècalâie de la mét-sance! Quinta frèsâie, bon Dieu dau ciè! quint èmèluâie! Quin moui de na! l'è comptâ que se on pouâve aguèlhi lè z'on per dessus lè z'altro, ti elliau què l'ant vôtâ na, lè pi de ellique que l'è dessus su lè z'épaule de ellique de dèzo, cein farâ onn' ètsila d'homme que l'arâi trâi cent z'haore de hiautiau dû plie que lèmiôle lè pe hiaute qu'on ausse jamè vu. Se lo derrâi voliâve châtâtâ du lo coutset avau. l'arâi lesi de bin dinâ ein tsezeint et de bâire on verratson. Voudri bin vère clli cordi d'homme tû parâi!

L'è que lài a assebin dâi rubinâie de coumoune que n'ant rein que z'u dâi na, min d'oi. Respect!

Laiâi mè vâi vo racontâ ora cein que s'è passâ dein onna coumouna que n'è pas dein lo canton de Vaud, mâ dein on outro canton. S'appelâve lo velâzde de Planrantanplan et ti elliau que l'ant z'u recordâ la jographie dein l'ao dzouveno teimps ie pouant vo dere rique raque iô l'è ellia coucoumouna. Dan, lè, l'avant decidâ de volâ ti na, du lo syndico, tant qu'âo derbounâ, sein âobliâ lo magnin, l'assesseu et lo croque-mort. Quin honneu sarâi po lo velâzde se on pouâve dere pè lo Conset d'Etat: « Respect po Planrantanplan! Sant trâi ceint houitanton po vôtâ na et min d'oi. Respect! et vive son syndico! » Et lo dzo dâ vôte, faillâi vère cein. Lo syndico l'avâi vôtâ lo premi avoué on grayon blliu, et ti lè z'altro l'étant vegnâi que l'avant marquâ on na su la folhie de papâi: « Planrantanplan l'a z'u trâi ceint houitanta na et on oi! » T'empouèzena po la tsaravoûta que fa-sâi dinse d'èlavâ sè vezin! Hé! tè couâise pi lo tsin po on cheintmau.

Lo syndico ètâi d'onna radze à attrapâ lo gros mô. S'on savâi omèté cò l'è clli que l'a z'u lo toupet de vôtâ oi. Lo secrètero repregnâi ti lè papâi po recognaître l'écrotoura. Quand rarreve âo beliet de oi, sè revire vè lo syndico et lài fâ:

— Syndico, vo vo z'ite trompâ, l'è vo que vo z'ai vôtâ oi. Vouâitido, l'è voutr'écrotoura avoué lo grayon blliu. Guegnide! l'è bin voutron v, voutron o, voutron u, voutron i,

Et lè z'altro desant: « T'einlèvâi pi po on syndico! »

L'è lo pouro syndico qu'ètâi motsel. Lài avâi rein à repipâ! L'ètâi bo et bin son v et son grayon blliu. D'ailleu ein avâi min d'altro. Pouro syndico que s'ètâi trompâ! Mâ quemet cein lài ètâi te arrevâ?

— Lo sè prâo, — que desâi la veilla lo syndico à quaque z'amî que bèvessant on verro avoué li, et que coudhivant lo consolâ, — lo sè prâo! Vo sède que ma fenna l'è morta l'autr' annâie. Adan, mè su met à refrèquentâ et vu mè remaryâ avoué la Catherine à Piston. M'ètâiso tellameint que cein sâi fè que l'è la tita que s'embouelle ti elliau dzo. Mè seimblâive dza que l'ouyé la Catherine que desâi âo menistre quand lài demandâve se mè voliâve po son homme voui! Et l'è marquâ clli mot dinse. Su tot fou pè la tita stâo dzo, tant lo tei pas mè dure d'itre avoué ma Caton.

Lè dzein l'ant bin pllieint, mâ l'ant bo et bin betâ su la loi dâo conset de la coumouna, on article, que sè dit:

« Il est interdit de voter pour un syndic qui fréquente et qui mène. »

Marc à Louis du Conteur.

Anniversaire. — Margoulin, fervent ami de la bouteille, saisit toutes les occasions de s'offrir un petit extra.

L'autre jour, pour expliquer son état d'ébriété manifeste, il disait avec attendrissement:

— C'est aujourd'hui que ma pauvre défunte aurait quarante-deux ans et demi!

PARTIE GAGNÉE

Ouf! la voilà passée, cette terrible votation, qui, depuis des mois, absorbait toutes les pensées, accaparait toute l'attention et devant laquelle venaient piteusement échouer toutes les autres préoccupations. Ah! c'est que de son résultat dépendait le sort du pays. Jamais, croyons-nous, le peuple suisse ne fut appelé à se prononcer sur une question plus grave. Il avait à choisir entre la continuation de l'état de choses actuel, susceptible d'amélioration avec le temps et suivant les circonstances, ou la ruine générale, allant s'aggravant de jour en jour jusqu'à l'effondrement, jusqu'à la catastrophe.

Le peuple a vu clair: il a choisi la bonne part, qui ne lui sera plus ôtée. Et il a manifesté son opinion de façon à prévenir toute équivoque. Ceux qui voulaient l'entraîner dans la pire des aventures savent maintenant à quoi s'en tenir. La violence de leurs procédés et l'excès de leurs prétentions, qu'on a longtemps, trop longtemps tolérées, ont eu pour effet de provoquer, à l'exemple de ce qui s'est passé en Italie, mais avec des vellétés moins belliqueuses, toutefois, divers groupements de citoyens de la classe bourgeoise qui sont bien résolus à assister le gouvernement dans sa mission de sauvegarde de l'ordre et la sécurité publiques, ainsi que des institutions démocratiques que nous nous sommes librement données et qui, pour n'être point parfaites, valent, en tous cas, mille fois mieux que le régime soviétique qu'on voudrait nous imposer.

Mais ça n'a pas été tout seul pour mettre le peuple dans le bon chemin. L'initiative sur la confiscation des fortunes était intentionnellement rédigée par ses auteurs, de manière à prêter au mal

entendu et à des interprétations divergentes. Elle avait un petit air d'innocence auquel plusieurs se sont laissés prendre.

D'aucuns, et ils étaient plus nombreux qu'on ne le suppose, étaient persuadés que puisqu'ils ne possédaient pas quatre-vingt mille francs, le fisc ne les chicaneerait pas.

D'autres, et c'était vraiment un peu naïf, croyaient dur comme fer que le montant des sommes prélevées sur les fortunes serait réparti entre les citoyens peu fortunés. Et déjà, comme le pigeon de la fable, ils se forgeaient une félicité qui les faisait pleurer de tendresse. C'était touchant. Il fallut les dissuader. On ne revient pas comme ça très facilement d'une illusion si agréable.

Et puis il y avait les indifférents, les indolents, les récalcitrants, race incorrigible pour qui un bureau de vote est lieu inconnu. Ah ! ce ne fut pas facile de les décider. On réussit à en entraîner un certain nombre, mais pas tous. Les absents auront toujours tort.

Mais quel propagande, mes amis ; et des deux côtés ! Depuis la votation fédérale sur la révision de la Constitution en 1872, nous ne nous souvenons pas avoir vu campagne si intense, si ardente, si acharnée. Ah ! en 1872 aussi, ça chauffait ; et comment ! Le canton de Vaud, avec son écrasante majorité d'opposants, avait tenu ferme le drapeau, menacé, du fédéralisme et emporté le morceau. La Constitution centralisatrice de 1872 était mort-née. Il est vrai que trois ans après, ce même canton de Vaud — comme nous sommes, tout-de-même ! — prêtait la main à l'acceptation d'une nouvelle Constitution fédérale dont on avait quelque peu marouflé les dispositions centralisatrices pour faire mieux avaler la pilule. Passez muscade !

Et bien cette activité, cette animation, cette fièvre qui précède une élection ou une votation importantes, ne sont point pour nous déplaire, à condition, toutefois, de ne pas durer trop longtemps. Ce réveil du peuple, ordinairement si apathique en matière de devoirs civiques, est réconfortant. Un ardent et courageux patriote sommeille chez tout bon Vaudois. Il ne faut que l'occasion pour l'éveiller.

Pourquoi donc, dans cet admirable Hymne Vaudois — les paroles, s'entend — qui est l'expression si parfaite de notre caractère et de nos sentiments patriotiques, l'auteur a-t-il introduit ces mots malheureux : « L'amour des lois » ? On respecte les lois, parce qu'on ne peut pas faire autrement ; on ne les aime pas ; on ne saurait pas les aimer.

Jaques-Daleroze, qui a fait tant de chefs-d'œuvre, n'a guère été mieux inspiré quand, dans sa belle prière patriotique du Festival, il a écrit ce vers : « Tu m'as dit d'aimer... J'obéis ! » Allons ! notre amour du pays n'est pourtant pas simple acte d'obéissance. On l'a bien vu dimanche.

Ah ! mais trêve aux discussions : elles ont assez duré. La votation est passée, l'initiative est exécutée ; parlons d'autre chose. J. M.

Retour de chasse. — Un chasseur rentre, harassé de la chasse :

— Quelle journée, dit-il, je suis mort !  
— Et sa femme, avec aigreur, après avoir regardé la gibecière vide :  
— Il n'y a même que toi, je vois...

**A FRANÇOISE**

*Je vous l'ai dit, Françoise,  
Vous me plâchez vraiment,  
Et mon regard vous toise  
Avec ravissement !  
Vos mains aux ongles roses  
Sont douces à baiser...  
Il faudrait autre chose  
Pour me les faire aimer !*

*Vos beaux yeux en amande,  
Et si pleins de langueur,  
Semblent me faire offrande  
D'un chaste et noble cœur...  
Je l'aurais cru peut-être,  
Sans le trait de crayon  
Qui dans vos cils pénètre  
Et ne dit rien de bon !...*

*Un très léger sourire  
Fait miroiter vos dents,  
Et je puis bien vous dire  
Qu'il me paraît charmant !  
Mais pourquoi, je vous prie,  
Sur vos lèvres en fleur,  
Mettre comme armoire  
Ce pâté de couleur ?*

*On dit que c'est la mode  
Qui commande cela !...  
Elle est bien incommode,  
Cette mégère-là,  
Qui, par son ingérence  
Dans vos moindres atours,  
Montre bien l'inconstance  
Des femmes de nos jours !*

*Vous me trouvez sévère,  
Et méchant, et cruel !...  
Pardonnez-moi, ma chère !  
Je ne suis qu'un mortel.  
Qui vous aimait naguère,  
Et qui voudrait toujours  
Que partout l'on vénére  
L'objet de son amour !*

Louise CHATELAN-ROULET.



**UNE VISITE**

L'autre jour, j'ai reçu la visite de mon ami Malbout, le maréchal de Poirel, que je n'avais pas revu depuis deux ans. Il m'est arrivé plein de vigueur et, d'un air souriant, s'est informé de ma santé. C'est là, n'est-ce pas, l'une de ces formules dont personne ne peut se passer, au risque d'être incivil. Je lui dis :

— Ça va, ça va, et vous, mon cher !  
— Oh ! moi, ça ne va pas du tout, bien que je sois de bonne humeur, comme vous le voyez.

— Tiens, expliquez-moi votre état d'âme, cela me fera plaisir, car j'aime les choses curieuses.

Et voici le petit discours que me tint mon ami le maréchal de Poirel :

— Vous vous souvenez, peut-être, de l'entrevue dans laquelle j'eus l'honneur de vous expliquer mon attitude devant le projet d'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Je fus parmi les rénitents et cela m'a valu une certaine considération, celle que l'on accorde volontiers à ceux qui ont une idée originale. Pourtant, croyez bien que je n'avais nulle envie de me distinguer de la masse de mes compatriotes, tous d'excellents citoyens et d'un bon sens incontestable. C'est ma théorie du libre arbitre qui m'a séparé d'eux. J'ai le droit d'avoir une opinion, voilà tout. Vous aussi. Nous sommes donc d'accord tout en ne l'étant pas. Les événements qui se sont déroulés depuis la conclusion de la paix de Versailles n'ont pas modifié mon opinion. Il semblait que tout allait marcher sur des roulettes et mon pessimisme vous surprenait. Aujourd'hui, vous savez à quoi nous en sommes. Il serait cruel d'insister...

— Permettez, mon cher, permettez savez-vous à quoi nous en serions si la Suisse n'était pas entrée dans la Société des Nations ?

— Elle aurait trait sa vache, simplement. Sans doute les Genevois n'auraient pas fait de brillantes affaires, il y aurait eu moins de jaunes et de noirs à la salle de la Réformation, mais le monde aurait continué à tourner, dans un cercle vicieux, je vous l'accorde.

— Prenez garde, cette concession est importante, je la retiens. Si donc, par hasard, voyant ce cercle vicieux, nous nous sommes dit que pour le briser il fallait précisément avoir en mains un outil neuf, c'est que notre idée n'était pas si mauvaise que cela ! Guillaume de Doorn vous le dirait

comme moi, lui, le grand méconnu qui, *in petto*, ne demanderait pas mieux que de verser des flots d'éloquence en présence des représentants du monde civilisé. La Société des Nations, malgré l'imperfection qui s'attache aux choses humaines, exerce une salutaire influence.

— Oui, oui, mais c'est précisément parce qu'elle ne fait pas tout ce que je désirerais que je ne suis pas content. Voyez-vous, il faut faire les choses tout à fait bien ou ne pas s'en mêler. Les demi-solutions, ça ne vaut rien.

— Vous parlez d'or, mais, dites-moi, mon cher maréchal, quand vous avez un vieux fer à réparer, que faites-vous ?

— Je tape dessus, je le rougis au feu, je le trempe dans l'eau : coups, brûlure, noyade.

— Eh bien, c'est l'image de la Société des Nations. Elle donne des chiquenaudes aux préjugés, elle brûle de vieilles formules, elle étouffe — du moins elle s'y essaie — l'égoïsme, le militarisme, le mercantilisme, etc...

— Arrêtez... n'est-elle pas aussi un maître d'école, qui met en pénitence quelque enfant...

— Parfaitement... l'enfant fait pénitence, mais sa place est marquée, il s'assiéra auprès de ses condisciples quand le moment sera venu. Alors, tous entonneront d'un seul cœur le refrain connu

*Chantons, chantons ensemble  
La jeunesse et les fleurs...*

— Les fleurs ! Si c'était la violette, la rose, la verveine, passe encore, mais il y a trop de fleurs de rhétorique. Et puis, nous ne voyons pas encore poindre le beau jour. Voilà les Turcs qui viennent à Lausanne parler la tête haute. L'autre soir, j'en ai entendu un qui se plaignait de ce qu'en France il fallait payer fr. 240 au fisc pour vendre un tapis d'Orient tandis qu'à Constantinople on ne peut pas dépasser le 11 %. On a oublié de dire combien se vendait le tapis. Enfin, je ne demande pas mieux que la conférence de Lausanne mette tout le monde d'accord. En tout cas il y a une chose qui m'a fait plaisir. Le président de la Confédération, dans son discours d'ouverture, a parlé du lac Léman. Il est vrai que les journaux de la Suisse allemande ont traduit *Genfersee* ; les Genevois n'en auront pas été plus heureux. On a même parlé du lac de Lausanne. Je ne veux pas d'ailleurs, n'ayant pas d'opinion bien arrêtée, dire ce que je pense de cette assemblée de diplomates. Ils nous font beaucoup d'honneur. Un point, c'est tout ! Et il ne faut pas trop faire le fier quand, nous autres, gens d'ordre et pacifiques, nous donnons l'exemple d'un peuple en ébullition. Vous avez la grève, il y a la confiscation des fortunes... enfin, je l'ai juré, je ne veux plus faire de politique. Je vais retourner à ma forge, travailler, en chantant : *Faut pas s'en faire !* Vous voyez que je deviens, comme vous dites dans votre beau langage, optimiste. Ça durera-t-il ? Faut pas s'en faire !

Là dessus, Malbout me quitta et je devins songeur. Jean de la Cerjaultetz.



**BOITE AUX LETTRES**

Mlle V. à Pompaples. — Si on vous questionne là-dessus, répondez que vous n'en savez rien.

A. M. F., pasteur à Lausanne. — Le scrupule est un beau sentiment, mais il ne faut pas exagérer. Vous pouvez très bien lire les lettres de Madame de Sévigné quoi qu'elles ne vous aient pas été adressées personnellement.